

Annonce de recrutement ref. agatevsc-100621

Fonction : Volontaire en service civique pour assurer le suivi des activités éducatives et culturelles auprès des familles hébergées par le 115

Nb. postes : 1

Le groupement

30 ans de lutte sur le terrain contre l'exclusion

Le Samusocial de Paris est un acteur central de la lutte contre l'exclusion. Aller vers, accueillir, soigner et héberger les personnes et les familles en grande précarité sont au cœur de ses missions depuis trente ans. Organisé en Groupement d'Intérêt Public, il fédère les énergies d'équipes de professionnel.les et de partenaires publics et privés, autour de valeurs communes : l'égalité entre tous les individus, la solidarité collective pour venir en aide à toute personne en situation d'exclusion, la dignité pour toutes et tous.

L'environnement

La plateforme a pour objectif de mener un accompagnement social global des familles hébergées en hôtels sociaux. .

Composée de travailleurs sociaux, conseillers en insertion professionnelle et juristes, l'équipe est chargée d'accompagner, d'ouvrir des droits pour les ménages, informer les réseaux d'aide à leur disposition, orienter et accompagner vers une sortie du dispositif.

La mission

En collaboration avec l'équipe du Samusocial de Paris, le volontaire aura pour mission d'assurer le suivi des activités éducatives et culturelles auprès des familles hébergées par le biais du 115 de Paris.

Le poste

En renfort des équipes, les volontaires auront pour mission de :

- Favoriser l'accès à la culture/aux loisirs/vacances pour les personnes hébergées à l'hôtel en recensant leurs besoins et leurs envies pour les corréler à des propositions d'offres culturelles/séjours (partenariats/mécènes). Ils devront ainsi créer avec les travailleurs sociaux et le coordinateur des outils pour recenser les besoins. De plus, le volontaire devra travailler sur les parcours d'hébergement/logement hors Paris et valoriser la mobilité en s'appuyant sur l'offre culturelle francilienne.
- Promouvoir l'existence d'ateliers collectifs auprès des ménages hébergés à l'hôtel afin d'inciter les familles à y participer (ateliers numériques, thématiques emplois et accès aux droits).
- Identifier le tissu associatif environnant des hôtels et réaliser des outils d'information à diffuser auprès des familles avec l'aide des travailleurs sociaux et du coordinateur.
- Développer le réseau de partenaires locaux sur les axes santé/alimentation/loisirs/culture.
- Impulser la démarche participative des familles hébergées à l'hôtel sur leurs conditions de prise en charge en aidant par exemple les familles à organiser des réunions.

Les missions du volontaire pourront être ajustées en fonction de ses compétences et de ses propositions.

L'expérience

Cette mission est accessible à tous types de candidats sans distinction de formation ou de qualification.

Le savoir-être ainsi que la motivation étant des prérequis majeurs.

Une première expérience dans le domaine de l'animation sera appréciée.

Les compétences

- Vous êtes disponible et aimez prendre des initiatives.
- Vous disposez d'un bon relationnel et d'une certaine aisance à l'oral et devant un public varié.
- Vous êtes reconnu(e) pour votre esprit d'équipe.

- Vous savez gérer vos émotions, prendre de la distance et ne pas émettre de jugements de valeur.

Le contrat

Nombre de postes : Nous avons 1 poste(s) à pourvoir.

Date de prise de poste envisagée : Janvier 2022

Type de contrat proposé : Contrat d'engagement de Service Civique de 6 mois.

Le lieu d'activité sera 153 avenue Jean Loline 93500 PANTIN et déplacements.

Temps de travail et horaires : 24h, 28h ou 35h par semaine.

Rémunération et avantages : Le Service Civique ouvre droit à une indemnité financée par l'État de 473,04 euros net par mois quelle que soit la durée hebdomadaire du contrat.

En plus de ces 473,04 euros, vous pouvez percevoir une bourse de 107,68 euros si :

- vous êtes bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA) au moment de la signature du contrat de Service Civique ou si vous appartenez à un foyer bénéficiaire du RSA.
- vous êtes titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur au titre de l'année universitaire en cours. Ce critère ne vous concerne donc que si vous poursuivez vos études en même temps que votre mission.

De plus, le Samusocial de Paris vous versera en espèces une prestation nécessaire à la subsistance, l'équipement, l'hébergement ou au transport. Le montant mensuel de cette prestation est fixé à 107,58 euros.

Cette mission relève d'un secteur qui entre dans le champ de l'obligation du passe sanitaire et/ou de la vaccination obligatoire en application de la loi du 5 août 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire.